



Dépêche 41/02

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CFDT DOUANE

Bercy joue avec la patience des douaniers

Le conflit qui a marqué le début de l'année en douane avec pour objectif la reconnaissance des risques et de la pénibilité du travail des agents de la surveillance, avait trouvé avant l'été un épilogue conditionné aux deux exigences suivantes :

- la mise en œuvre rapide de la mesure de bonification des retraites (le dossier avait été transmis à M. Lambert, ministre délégué au budget chargé de la réforme d'Etat, avec avis favorable)
- une poursuite de la revalorisation de la prime de risques (la CFDT réclame plus 27 points d'indice).

La fédération CFDT des Finances a écrit le 8 août à M. Lambert pour connaître l'évolution de ces deux dossiers. Peut-être que les tractations budgétaires ont écourté les « congés bien payés » du ministre, mais force est de constater qu'aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

De même, l'emploi en douane devient un sujet de plus en plus préoccupant. Les départs en retraite, encore plus nombreux en douane que dans le reste de la fonction Publique (2 fois plus de sorties définitives en 2005 et 3 fois plus en 2007 qu'il n'y en a eu en 2000) doivent être compensés dès à présent si l'on veut que les missions de service public exercées par la douane puissent trouver leur pleine utilité.

La CFDT douane a pris l'initiative d'écrire aux autres organisations syndicales pour leur proposer une rencontre et définir en commun les actions à mener afin que les réponses aux revendications des douaniers ne restent pas en aire de stockage.

Paris, le 6 septembre 2002